



PROCÈS-VERBAL

**Assemblée générale 2021-2022 de
l'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
1^{ère} Assemblée générale ordinaire
Hiver 2022
27 janvier 2022
16h30
Auditorium de la FASAP (A8-334)**

1. Ouverture de l'Assemblée générale

Ouverture de l'AG à 16:46.

2. Désignation du praesidium

Saïd Kassabie propose Noémie Painchaud à la présidence et Arianne Tévis-Beauchamp au secrétariat.

Charles-Alexandre Groleau appuie.
AU.

3. Adoption de l'ordre du jour

Saïd Kassabie propose l'adoption de l'ordre du jour en ajoutant les points 5 « Drogation du Conseil d'administration » et 6 « Positionnement - Assurances AJJS »

Charles-Alexandre Groleau appuie.
AU.

4. Adoption du procès verbal de l'Assemblée générale du 15 novembre 2021

Saïd Kassabie propose que le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 novembre 2021 soit adopté.

Thomas Blackburn-Boily appuie.
AU

5. Drogation du Conseil d'administration

Saïd Kassabie : Normalement, l'avis de convocation du CA doit être envoyé 5 jours avant la convocation de la réunion du CA. Il y a eu drogation pour que ce soit moins de 5 jours.

6. Positionnement

6.1. Assurances - AJJS

Bénédicte Philippe : Je fais partie de l'AJJS (asso de l'École du Barreau). L'AJJS demande un positionnement à l'AGED sur le droit à une assurance collective qui affecte les futurs étudiants du Barreau présentement membre de l'AGED. Il y a débat entre les associations étudiantes et la FEUS. Je vais vous présenter les différentes opinions du débat. L'AMF en 2016 avait envoyé une lettre à l'ASEQ demandant d'arrêter d'offrir une assurance collective parce que le format de l'ASEQ ne répond pas au guide de bonne conduite (parce qu'on doit se désinscrire). Elle préférerait que ce soit une assurance collective où on doit s'inscrire, par contre, ça deviendrait une assurance individuelle, ce n'est plus une assurance collective. On vous demande donc de choisir entre les deux et nous allons soutenir votre position.

Individuelle

Avantages : Plan personnalisé

Inconvénients : couvre moins de choses (pas la psychothérapie) et les primes vont varier selon sexe, âge et autres caractéristiques

Collective

Avantages : montant fixe pour tout le monde (peut aussi être un inconvénient), inclut la psychothérapie,

Inconvénients : il faut se désinscrire soit même

En ce moment, c'est plutôt une question politique à savoir s'ils vont se battre pour avoir le droit à l'assurance collective (démarches judiciaires éventuelles) ou s'ils vont respecter les exigences de l'AMF. Il n'est pas question ici de voir si c'est fondé en droit, mais plutôt de se positionner sur la question. Si l'AGED se positionne, la FEUS peut en prendre considération dans leur positionnement.

Charles-Alexandre Groleau : Qu'est-ce que l'AMF reproche ?

Bénédicte Philippe : Guide des bonnes pratiques et le fait de se désinscrire = pas une "bonne" pratique. ASEQ prétend que la Loi 32 donne le droit de gérer eux-mêmes leurs cotisations et le droit de souscrire ou non à une assurance collective.

Charles-Alexandre Groleau : Autre question, est-ce qu'il y a un moyen qu'on ait une assurance collective par souscription volontaire ?

Bénédicte Philippe : Non. Ça serait un régime individuel. Toutefois ça c'est pour l'ASEQ, je ne sais pas pour d'autres assureurs.

Auréli Labrecque-Colimon : Faire du pouce sur Charles-Alexandre. C'est AMF contre ASEQ si je comprends bien ? Si on a pas ça, on ne peut pas avoir d'assurances collectives ? Assurance individuelle, c'est quoi l'intérêt d'un recours judiciaire ?

Bénédicte Philippe : Les assos se positionnent contre le régime individuel, donc si l'AMF ne veut pas arriver à une entente, ils prendraient les mesures nécessaires pour respecter l'opinion de leurs

membres, de la le recours judiciaire. Le débat est le même qu'en 2016, l'AMF ramène le débat aujourd'hui.

Marilou Bernier : Ratio de perte de l'ASEQ pour 2020-2021 = 19 000\$ prime et réclamations de 32 000\$ = bénéfique pour les étudiants.

Maude Dupuis : Un des enjeux est que si on optait de ne pas poursuivre ou tenter de poursuivre avec une assurance collective l'ASEQ ne pourrait pas l'offrir = pourrait être offert mais un autre assureur. Est-ce que d'autres assureurs pourraient l'offrir ? Avons-nous poussé la question ?

Bénédicte Philippe : Honnêtement, je n'en ai aucune idée. Il y a un comité mis en place pour gérer tout ça. C'est eux qui vont rédiger la lettre dont je parlais plus tôt. Je sais même pas si un régime collectif peut légalement être offert de cette manière là

Thomas Poulin-Bergevin propose que l'AGED se positionne en faveur du maintien des assurances collectives.

Thomas Blackburn-Boily appuie.

Thomas Blackburn-Boily : Coopération et utilitarisme j'appuie la proposition de Thomas. Juste ne pas être vache pour aller se désinscrire. On devrait continuer en ce sens là.

Saïd Kassabie : Question, il y a eu un jugement contre les assos de l'UQTR, savez-vous si le jugement s'applique pour les assurances de l'ASEQ ?

Bénédicte Philippe : On n'a pas encore regardé, c'est simplement politique pour l'instant.

Thomas Blackburn-Boily : Auto-assurance pour l'UQTR, donc pas la même chose qu'en l'espèce.

Le vote demandé

Abstention : 0

Pour : Majorité constatée

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Nouvelles de l'externe

Charles-Alexandre Groleau : Je n'ai pas de grandes nouvelles pour vous puisqu'il ne s'est rien passé depuis le dernier CM à l'externe. La seule chose qui se passe en ce moment, c'est le carnaval. On est maintenant à 192 points, en 2e position, 15 points derrière l'AGES. C'est pourquoi la participation au Kahoot ce soir est importante et les points de concentration, dons de vêtements, dons plasma et activité du rallye-photo le sont tout autant.

8. Ratification des modifications des règlements généraux

Saïd Kassabie propose l'adoption en bloc des modifications aux règlements généraux.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

AU

8.1. Association des étudiant.es noir.es en droit de l'Université de Sherbrooke

8.2. Comités permanents

8.3. Commission du budget

8.4. Commission permanente de révision des règlements généraux de l'AGED

8.5. Constatation de la majorité

8.6. Élections des comités

8.7. Ordre des options de vote

8.8. Publication des réunions du Conseil d'administration

8.9. Référendum

8.10. Résolution unanime

8.11. Signature des formulaires de mise en candidature

8.12. Vérification comptable

9. Élections

Said Kassabie propose que les personnes candidates aient une minute et trente secondes pour se présenter et quarante-cinq secondes pour répondre à un maximum de cinq questions.

Charles-Alexandre Groleau appuie.

9.1. Conseil d'administration

9.1.1. Personne administratrice inscrite au baccalauréat en droit dans un cheminement autre que général ayant terminée sa première année pour un mandat pour la session d'hiver 2022

Charles-Alexandre Groleau propose la candidature de Francis Hamel.

Francis Hamel est élu par acclamation.

9.2. Comité Communication et mobilisation

9.2.1. Photographe

Said propose la mise en dépôt du poste pour l'année.

Sacha Vincent appuie.

AU

9.3. Comité Promo

9.3.1. Trésorerie

**Thomas Blackburn-Boily propose Gabriel Tremblay au poste de la trésorerie.
Gabriel Tremblay est élu à l'unanimité.**

9.4. Comité Diversité

9.4.1. Membre de première année

**Charles-Alexandre Groleau propose la candidature de Maxime Bureau.
Maxime Bureau est élue à l'unanimité.**

9.5. Commission permanente de révision des Règlements généraux de l'A.G.E.D.

9.5.1. Membre de première année

Émile Parent-Simard : Est-ce que je peux démissionner du comité pour prendre ce poste là ?

Said Kassabie : Je ne crois pas que ça peut se faire, car deux personnes sont membres du CA, donc les autres postes sont pour des personnes non membres du CA. Une personne du CA ne pourrait se présenter pour ce poste malheureusement.

Émile Parent-Simard : Tant pis pour vous !

**Émile Rocheleau se présente pour le poste.
AU**

10. Varia

11. Fermeture de l'Assemblée générale

Fermeture de l'Assemblée à 17:26.